

0420046X  
ACADEMIE DE LYON  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ETIENNE MIMARD  
32 RUE ETIENNE MIMARD  
42021 ST ETIENNE CEDEX 1  
Tel : 0477495920

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 66  
Année scolaire : 2019-2020  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 27/01/2020

Réuni le : 04/02/2020

Sous la présidence de : Christian Laurensen

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

**Exercice : 2020**

**Numéro de la DBM : 3**

**Budget d'origine :**

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Ventilation BOP 141 et 230

BOP 141 :

Réajustement des reliquats de -1 444.04 € sur les stages en entreprises

BOP 230 :

Affectation des reliquats de 2 441.25 € sur :

+ 500 € pour le fonds social lycéen

+ 1 941.25 € pour le fonds social des cantines

Ouverture du produit de la vente des matériels de cuisine :

+ 1 500 € sur la ligne SRH DEPSRH 0VENTESRH cpte 7088

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

